

**Accueil :**

Mme Karine Flach Cuttitta ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assistance. Une liste complète des personnes présentes est annexée au PV original.

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Sylvie Pittet Blanchette, Vice-Présidente de la Fédération de l'Association de Parents d'Elèves de la Suisse Romande et du Tessin (FAPERT) et membre du Comité Cantonal ainsi que M. Cédric Weissert, Président du Conseil Communal ainsi que

**Personnes excusées :**

Mme Pascale Manzini, Municipale des Ecoles

M. Serge Lugon, Directeur des Ecoles d'Ecublens

Les familles Bortis, Chardonnens, Eberhardt, Fuchs, Giller, Perez Chevallaz, membres.

Les visiteurs sont les bienvenus, ils voudront bien s'abstenir lors des votes. Il n'est pas nécessaire de nommer des scrutateurs.

Remerciements à Mme Stéphanie Baillargues qui a accepté de prendre le procès-verbal de cette assemblée. Mme Flach Cuttitta présente et remercie le comité qui a travaillé durant l'année 2013 : Natascha Allenbach, Stéphanie Baillargues, Clara Da Cruz Sage, Maria José Padilla Jimenez, Daniel Quaglia et elle-même Karine Flach Cuttitta.

**1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 23 avril 2013**

Le PV est disponible sur le site internet [www.Apé-vaud.ch/ecublens](http://www.Apé-vaud.ch/ecublens). Mme Sylvie Pittet Blanchette désire apporter une correction au prénom du Président du Conseil Communal au point 8, page 4, à savoir Germain au lieu Romain. Le Comité prend acte et le PV est accepté à l'unanimité.

**2. Rapport d'activités du groupe pour l'année 2013**

Mme Stéphanie Baillargues présente ce rapport.

Fin janvier, nous avons tenu un stand d'informations à la soirée de présentation de l'école pour les futurs parents d'élèves du CIN.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 23 avril. En 2ème partie, nous avons eu une présentation de Monsieur Bugnon, infirmier scolaire, intitulée, « Le service de santé scolaire : à quoi ça sert ? ». Présentation qui a découlé sur de bons échanges entre les parents.

Afin de promouvoir notre Association et rencontrer les familles d'Ecublens, nous avons tenu un stand « gaufres et sirops exotiques » lors de la fête Interculturelle de la commune (1er juin). Malgré le mauvais temps, les gaufres sont parties comme des petits pains.

Nous avons organisé le 8 juin un Troc Jouets sur la Place François Silvant, qui s'est tenu sous un soleil de plomb. Plus d'une trentaine de familles étaient inscrites et il y a eu pleins de bonnes affaires pour les enfants !

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, nous avons organisé le 28 septembre, en partenariat avec Pro-Vélo, un cours de sécurité à vélo pour les familles. Là aussi beaucoup de succès avec 17 enfants et leurs parents. On en profite pour remercier Pro Vélo pour sa collaboration.

Nous avons organisé le 34ème Troc-Ski sur 3 jours en octobre et profitons de remercier chaleureusement Mme Claudia Franzone pour son travail de coordinatrice pour sa dernière année. Elle a profité de cette édition pour travailler en binôme avec Mme Inès Bortis qui a accepté le défi de reprendre le flambeau. Nous la remercions pour son engagement qui va permettre au Troc-Ski de perdurer. On remercie aussi toute l'équipe des bénévoles et la commune pour son soutien à l'occasion de cette entraide.

On maintient notre présence dans le quart de la société civile au Conseil d'Etablissement, qui est représenté par Natascha Allenbach, pour faire un lien entre notre association et l'école. Elle a principalement collaboré à l'organisation de la fête de fin d'année pour les primaires, et ainsi qu'à différents groupes de travail.

Nous avons participé à deux séances de l'AJESOL – Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint Sulpice), car l'APÉ d'Ecublens est un des représentants de la commune pour l'AJESOL.

Nous avons assisté aux rencontres organisées par l'Apé Vaud dans les différentes communes.

Suite à des interpellations de parents, nous avons suivi divers dossiers dont celui des devoirs surveillés. Une rencontre avec Mme Sylvette Menétrey a permis de trouver un arrangement et le règlement a été modifié dès la rentrée 2013.

Nous avons mis en lien des parents avec l'Apé Vaud afin qu'elle puisse les soutenir lorsqu'il s'agit de traiter des sujets plus complexes touchant notamment à la LEO. On en profite pour remercier l'Apé Vaud pour sa réactivité et efficacité. Un des problèmes soulevés est que les élèves en voie G n'ont pas eu la possibilité de suivre les options spécifiques de la voie pré-gymnasiale comme prévu dans la loi.

Nous avons rencontré Mme Conti, Présidente de la commission d'intégration et d'échange suisse-étranger, pour discuter de projets de collaboration pour les familles migrantes, comme la création d'un lieu d'accueil à Ecublens. Nous avons aussi visité le lieu d'accueil enfants-parents aux 4 coins à Renens (maison ouverte).

A l'issue de la lecture de ce rapport, Mme Marie-Jo Froidevaux, membre, demande plus de précisions sur les devoirs surveillés. Nous lui expliquons que les enfants restent en classe une fois leurs devoirs terminés mais ne peuvent être libérés avant 16h alors qu'avant ils pouvaient être libérés de suite s'ils n'avaient pas de devoirs par exemple.

L'Assemblée débat sur ce problème des options spécifiques que les élèves de G n'ont pas pu suivre. Ayant amené ce point à l'une des réunions du Conseil d'Etablissement, nous mettons à disposition la réponse de M. Lugon à ce sujet dont l'extrait se trouve ci-dessous :

**M. Lugon** apporte néanmoins quelques précisions sur les raisons pour lesquelles la LEO telle qu'elle existe aujourd'hui n'a pas pu être appliquée à la lettre. Une de ces raisons est notamment liée à la répartition des branches par enseignant afin qu'elle corresponde au taux d'activité des personnes engagées. Dans certaine branche, l'économie par exemple, un seul enseignant dispense ce cours pour l'établissement; il n'est donc pas possible de réussir à placer dans les horaires ce même cours au même moment. En outre, le Département n'accorde aucun financement supplémentaire pour l'ouverture de classes en cas de transfert d'élèves de VP en VG.

*Pour la rentrée 2013 il n'y avait pas assez d'élèves inscrits dans les options latin et italien pour l'ouverture d'un groupe.*

Mme Sylvie Pittet Blanchette estime que ceci n'est pas une raison valable et que l'APÉ devrait insister sur ce point notamment en rencontrant M. Lugon personnellement.

N'ayant plus d'autres remarques ce rapport est approuvé à l'unanimité.

### **3. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs de comptes**

M. Daniel Quaglia, comptable, présente les comptes 2014 ainsi que le budget 2015.

Mmes Maïté Perez Chevallaz et Marie-Jo Froidevaux ont officié en tant que vérificatrices, la suppléante étant Mme Dominique Ellenrieder. Mme Froidevaux excuse Mme Perez Chevallaz qui n'a pas pu être présente ce soir et lit le rapport des vérificateurs des comptes daté du 1<sup>er</sup> mai 2014 et demande aux membres de l'accepter. Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier.

Mme Pittet Blanchette demande au caissier si le groupe Ecublens allait verser la somme qu'il s'était engagé à payer en faveur du fonds de communication à l'Apé Vaud en cas de soutien de la Loterie Romande. Ce dernier répond par l'affirmative.

### **4. Projets et idées pour l'année 2014**

Mme Maria José Padilla Jimenez nous présente les projets et idées pour l'année en cours à savoir l'organisation d'un troc-jouets le 28 juin, une conférence sur les devoirs en collaboration avec l'Apé de Saint-Sulpice en octobre ou novembre, l'organisation du troc-ski le 5 novembre, le suivi des projets en cours avec l'école dont le dossier des grilles horaire à recevoir quelques jours avant la rentrée, continuer à développer la communication via la distribution du nouveau flyer afin de recruter de nouveaux membres, continuer à renforcer la communication pour nos membres à travers notre Newsletter et facebook, poursuivre notre représentation au Conseil d'Etablissement, continuer la collaboration avec l'Apé-Vaud et un renfort du comité afin de réaliser les projets qui nous tiennent à cœur.

### **5. Election du comité et des vérificateurs des comptes**

Mme Flach Cuttitta informe que Clara Da Cruz Sage a fait part de sa démission après deux ans au sein du comité. Ne pouvant pas s'investir comme elle le souhaite, Clara préfère démissionner par manque de temps lié à des raisons professionnelles et d'autres engagements. Le Comité la remercie chaleureusement pour son investissement et lui souhaite bon vent pour la suite. Clara remercie quant à elle le Comité pour son engagement et sympathie et dit avoir eu beaucoup de plaisir à collaborer ces 2 années.

Le nouveau comité élu se compose donc de Mmes Natascha Allenbach, Stéphanie Baillargues, Karine Flach Cuttitta et Maria José Padilla Jimenez ainsi que M. Daniel Quaglia, comptable.

Nous invitons les personnes intéressées à nous rejoindre et à participer à notre prochaine rencontre du comité agendée au mardi 20 mai à 20h15 au réfectoire du Pontet.

Le nouveau comité est applaudi.

Nous passons à l'élection des vérificateurs des comptes et remercions chaleureusement Mme Froidevaux qui accepte de reconduire son mandat. Mme Magali Masson se propose comme

2ème vérificatrice et Mme Clara Da Cruz Sage se propose en tant que suppléante. Merci à elles.

Les vérificateurs des comptes et leur suppléant sont applaudis.

## 6. News de l'APÉ Vaud

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Vice Présidente de la FAPERT (Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse-Romande et du Tessin) et membre du Comité Cantonal de l'Apé Vaud, fait part des dernières nouvelles de l'APÉ Vaud qui a notamment planché sur la mise en œuvre de la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire) : consultation sur le cadre général de l'évaluation, le cahier de communication pour les enfantines, les agendas scolaires revisités, la diffusion de la liste des fournitures scolaires en début d'année, et l'abolition de l'obligation de fourrer livres et cahiers, guide d'entretien à l'intention des enseignants, ainsi que la communication aux parents sur les ECR et le calendrier des vacances 2015-2019. Soutien d'une motion au grand conseil pour développer la médiation école-famille qui a finalement été refusée. Elle souligne qu'il reste de nombreux problèmes à résoudre comme la vraie perméabilité des filières ou la pression exercée sur les élèves de 8ème avant la sélection.

Un gros travail a été effectué au niveau des transports scolaires avec la réalisation d'un questionnaire car trop de situations semblent compliquées dans lesquelles l'intérêt des enfants passent au second plan. Un état des lieux a été adressé à toutes les communes et conseils d'établissement afin d'informer, lister les bonnes pratiques et proposer des pistes d'actions.

L'Apé-Vaud reste très concernée par les conseils d'établissement puisque c'est là qu'en tant que parents, ces derniers ont une place officielle. Une nouvelle résolution sera présentée à l'AG de juin demandant aux communes et aux directions un meilleur engagement et une information pour tous sur les différents programmes cantonaux (par ex. prévention santé) ou des infos sur les transports, le parascolaire etc.

L'autre grand thème est la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée. Une rencontre a pu être organisée avec la commission du grand conseil qui travaille sur ce sujet, le but étant d'apporter la voix des parents en regroupant les différentes associations de parents (Insieme, cerebral, ASPEDAH, Autisme, etc.).

Au niveau romand, les 3 volumes des « Aperçu du contenu du PER (Plan d'Etudes Romand) », qui est une information spécifique aux parents, sont disponibles sur le site de la CIIP. Une commission travaille beaucoup sur l'information et le 1er bulletin nouvelle formule sorti l'automne passé parle des MER (Moyens d'Enseignement Romands). Tout sur la création des MER est également disponible sur le site de la CIIP. Il aura fallu 10 ans pour construire le PER, il faudra aussi 10 ans pour que chaque branche ait son MER adapté.

La FAPERT tient son AG le 17 mai et va voter 2 résolutions. L'une concerne l'initiative fédérale pour la suppression de l'éducation sexuelle au primaire. Il s'agit de réitérer la satisfaction du travail réalisé par, notamment PROFA au niveau vaudois, qui constitue une excellente prévention contre les abus sexuels entre autres. La seconde concerne l'enseignement des langues étrangères où, là aussi, trop de cantons suisse alémaniques souhaitent non seulement supprimer l'enseignement d'une 2ème langue au primaire mais aussi commencer par l'anglais au détriment du français.

Pour revenir sur le dossier en cours de la grille horaire, Mme Sylvie Pittet Blanchette relève que son obtention au préalable est dans la loi.

## 8. Propositions diverses et individuelles et parole aux invités

M. Cédric Weissert, Président du Conseil Communal, prend la parole pour remercier l'Apé de son invitation et nous félicite pour le travail accompli. Il sait combien il est difficile de trouver des bénévoles et tient à souligner l'importance de leur engagement. Il souhaite plein de succès à l'apé pour la suite.

Aucune proposition ne nous étant parvenue au préalable, Mme Flach Cuttitta donne la parole à l'Assemblée.

Mme Magali Masson, membre, est surprise par le comportement dangereux des enfants en trottinettes sur le chemin de l'école et se demande s'il serait possible de faire quelque chose au niveau de la prévention. Vu l'heure avancée et les nombreuses personnes qui ne cessent d'arriver pour assister à la conférence, nous suggérons à Mme Masson de nous rejoindre lors de notre prochaine réunion pour en parler.

Mme Flach Cuttitta remercie tous ceux qui soutiennent notre association, avec qui nous collaborons, en particulier la Municipalité, la direction de l'école, le secrétariat, Mme Ménétréy, les enseignants et vous tous pour votre présence.

Mme Flach Cuttitta lève la séance et propose 5 min. de pause avant d'accueillir Mme Myriam Adnane et M. Vincent Pierre, logopédistes.

## **Deuxième partie**

Conférence de Mme Myriam Adnane et M. Vincent Pierre, logopédistes, sur « les troubles du langage écrit » - dyslexie, dysorthographie, retard d'apprentissage, etc. Description. Rééducation. Aménagements pédagogiques.

17.05.2014/SB

## **LISTE DES PRESENCES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 mai 2014**

Membres : Mmes Natascha Allenbach, Stéphanie Baillargues, Clara Da Cruz Sage, Karine Flach Cuttitta, Marie-Jo Froidevaux, Emmanuelle Gervasoni, Magali Masson, Maria José Padilla, Sylvie Pittet Blanchette. M. Daniel Quaglia,

Non membres :

M. Eric Weissert